La gestion des D3E sur le gers

Démantélement et valorisation de vos équipements électriques et électroniques

Electroménager Matériel audio-visuel Equipement bureautique et informatique...





20 juillet 2005:

La gestion spécifique des D3E devient obligatoire

Jusqu'à la publication du décret 2005-829 sur les déchets d'équipements électriques et électroniques, leur gestion spécifique relevait principalement d'une préoccupation environnementale ou d'une question d'image, désormais c'est une obligation.





Avril 2006

AG2I, Association d'insertion





Elle propose une expèrimentation sur le département du Gers pour le recyclage et le réemploi des équipements électriques et électroniques. En créant des chantiers d'insertion elle permet à des personnes en difficulté de retrouver un emploi tout en proposant une solution pour l'environnement et le déloppement durable sur le département du Gers.

Janvier 2008

AG2I, crée la coopérative R2D2, Recyclage et Réemploi pour le Développement Durable

Cette création sous statut S.A.R.L. affirme la volonté d'apporter une solution technique professionnelle globale et de s'inscrire dans le domaine de l'économie solidaire tout en proposant des places supplémentaires pour des personnes éloignées de l'emploi.





スプロス

En Marin, route de Pessan - 32000 AUCH

tél: 05.62.05.33.98 fax: 05.62.60.19.46 couriel: r2d2@ag2iweb.com

SARL CAPITAL VARIABLE 2000 € - SIRET 501 905 020 000 19



Administrations, collectivités, entreprises, artisans...

Vous recherchez un service approprié

à vos besoin...

- Mise en conformité avec l'obligation de traitement de vos déchets D3E
- Un service de proximité départemental
- Prévision de vos coûts
- Suivi de vos déchets de la collecte au recyclage





...pour préserver durablement votre environnement, tout en favorisant la création d'emploi dans le Gers

- Les produits électriques et électroniques contiennent des substances dangeureuses, ils ne doivent plus être mélangés avec les déchets ménagers en centre d'enfouissement
- Le démantèlement total de ces produits permet de trier et recycler chaque matière
- Le traitement du volume départemental de ces déchets estimé à 1000 tonnes/an est une source de création d'emplois dans le cadre des services de collecte, de recyclage et de réemploi.

AG2I/R2D2 une offre complète pour la gestion de vos déchets d'équipement

électriques et électroniques

- Maîtrise totale des déchets
- Possibilité de collecte dans votre établissement avec l'association VALORIS
- Habilitation de transport
- Site de traitement sous l'agrément ICPE (Installation classée pour l'environnement)
- Suivi administratif avec délivrance d'un BSD (bordereau de suivi des déchets) Emploie d'un personnel spécifiquement formé à la destruction et au recyclage dans le
- cadre de leur insertion professionnelle







Comment procéder? Une solution globale, des prestations à la carte

- 1 Vous contactez nos services : 05.62.05.33.98
- 2 Vous envoyez un inventaire de vos produits : r2d2@ag2iweb.com
- 3 Un devis de destruction vous est envoyé
- 4 Suite à votre validation, on décide ensemble du jour de la collecte
- 5 Vous recevez un Bordereau de Suivi des Déchets



Valorisation et élimination

Sur notre site classé pour la protection de l'environnement (ICPE) :

- on prépare les appareils à un réemploi possible
- on tri les déchets pour une valorisation en matière première secondaire
- on envoie les déchets ultimes vers des structures industrielles









Simplicité, traçabilité et sécurité

- Un interlocuteur unique pour l'ensemble de la prestation
- Un BSD qui atteste le respect de vos obligations réglementaires
- Un service spécial pour la destruction de vos données confidentielles



En Marin, route de Pessan - 32000 AUCH

